

## Nomination de M. Philippe Soubirous en qualité de vice-président de l'ERAFP

Paris, le 29 mars 2012 – Par décret du Président de la République paru au Journal officiel du 22 mars 2012, M. Philippe Soubirous a été nommé vice-président de l'Établissement de Retraite additionnelle de la Fonction publique (ERAFP).

Philippe Soubirous (FO), attaché principal d'administration du ministère de la Défense devient vice-président de l'Établissement de Retraite additionnelle de la Fonction publique dont il est administrateur depuis 2009.

Secrétaire fédéral de la Fédération générale des Fonctionnaires Force Ouvrière (FGF FO) en charge des dossiers retraite et du droit de la fonction publique, Philippe Soubirous est diplômé en droit public de l'université Paris XI.

Spécialiste des retraites publiques, il siège au Conseil d'orientation des retraites et est membre du conseil d'administration de la Préfon (caisse nationale de prévoyance des fonctionnaires dont il fut vice-président et président 2008-2011) ;

Ses mandats le conduisent à participer au dialogue social européen au sein de la Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP), et à siéger comme membre du conseil d'administration de l'ENA ainsi qu'au conseil supérieur de la Fonction publique de l'Etat.

Il fut, de 2007 à 2008, auditeur de la 5<sup>ème</sup> promotion du CHEDE (cycle des hautes études pour le développement économique organisé par l'IGPDE) .

L'ERAFP : premier fonds de pension public français et investisseur institutionnel 100 % ISR

Avec près de 12 milliards d'actifs investis dans leur intégralité suivant une démarche 100% socialement responsable, l'ERAFP se place au premier rang européen des investisseurs institutionnels ISR. Dès la création du régime en 2005, le Conseil d'administration a fait le choix d'optimiser la performance de son portefeuille d'actifs financiers dans le respect des principes ISR. Signataire des Principes d'investissement responsable de l'ONU, l'ERAFP a adopté, en mars 2006, une Charte ISR, reposant sur les cinq valeurs suivantes : Etat de droit et droits de l'homme ; Progrès social ; Démocratie sociale ; Environnement ; Bonne gouvernance et transparence.

L'ERAFP est également l'un des plus importants fonds de pension publics au monde en termes d'affiliés avec près de 4,6 millions de bénéficiaires, 40 000 employeurs et près de 1,7 milliards d'euros de cotisations collectées par an. Régime de retraite obligatoire, par points, l'Établissement gère, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, les droits à une retraite additionnelle pour les fonctionnaires de l'Etat, des collectivités territoriales et du secteur public hospitalier.

Pour plus d'informations sur l'ERAFP : [www.rafp.fr](http://www.rafp.fr)

Contact Presse : Enora Budet – [enora.budet@erafp.fr](mailto:enora.budet@erafp.fr)